

Regards sur la ville multiethnique.

Par Nathalie Kakpo. Le 28 novembre 2011

■ *Le Déni des cultures* explore les difficultés sociales dans les quartiers pauvres français en plaçant au cœur de l'analyse les cultures des populations issues des différentes migrations. L'ouvrage se concentre plus particulièrement sur les familles originaires de l'Afrique sahélienne : selon l'auteur, la profonde déstabilisation des systèmes de parenté en situation migratoire, qui se conjugue à la ségrégation sociale et ethnique, produit des socialisations familiales qui tendent à favoriser l'échec scolaire et les incondutes. Sa parution s'est accompagnée d'une vive polémique en France, notamment dans l'univers académique. Certains chercheurs ont par exemple estimé que le propos de Lagrange procédait d'un culturalisme qui « néglige le contexte des sociétés d'accueil [...] », les discriminations dans le logement et sur le marché du travail » (Fassin 2010). La réception de ce livre pouvait difficilement, il est vrai, être dépassionnée dans un contexte social et politique européen où l'on observe, depuis une dizaine d'années, une multiplicité de discours mettant en doute la volonté d'« intégration » des migrants et la pertinence des approches multiculturalistes.

L'étude d'Hugues Lagrange s'inscrit pourtant dans le prolongement d'un débat ancien sur la place des dimensions structurelles et culturelles dans les processus par lesquels les populations issues de la migration prennent place dans les sociétés d'accueil. Au moins quatre grands courants peuvent être distingués. En premier lieu, nombreux sont les chercheurs qui ont considéré que l'origine sociale modeste des migrants et de leurs enfants, la précarité des conditions de vie étaient les principaux facteurs explicatifs de leurs difficultés sur le marché du travail ou dans le domaine de la scolarité (Masclet 2003, Beaud 2004). Un second groupe de spécialistes s'est concentré sur les constellations de valeurs, de systèmes normatifs et d'attitudes présentes à l'intérieur des groupes immigrés et a souligné que celles-ci jouaient un rôle majeur dans les processus d'incorporation à la société (Sowell 1981, Lee 1991). Ces études ont parfois mésestimé l'influence de structures comme le système éducatif ou les politiques publiques d'intégration sur l'accès des migrants aux opportunités sociales. Une troisième catégorie de chercheurs a développé une perspective constructiviste de l'ethnicité : l'existence de réseaux communautaires, de faits sociaux organisés autour d'une religion ou d'une langue commune ne se vérifie pas dans la vie quotidienne des immigrés et relève avant tout d'une démarche d'ethnicisation opérée par la société (Prins 2010, Amselle 2008). Enfin, un dernier courant rassemble des spécialistes pour lesquels comprendre les modalités d'intégration des immigrés nécessite une étude approfondie des relations entre culture et structure. Selon John Ogbu, par exemple, si les dimensions structurelles jouent un rôle important dans l'échec ou la réussite des migrants et minorités ethniques à l'école, il convient également de prendre en compte les *community forces* : celles-ci désignent les adaptations socio-culturelles que les populations ont mises en place en réponse au nouvel environnement de la société d'accueil et leur influence sur les représentations de l'école (1990, p. 158 ; 1998).

C'est, me semble-t-il, dans ce dernier courant de recherche, peu représenté dans les études françaises, que s'inscrit *Le Déni des cultures*. Hugues Lagrange attire l'attention sur les processus adaptatifs que l'on trouve au sein des populations issues des migrations sahéliennes, qui résultent de la confrontation de ressources héritées du pays d'origine avec le système d'opportunités dans la société d'immigration (p. 237). Ces adaptations socio-culturelles prennent place dans des quartiers pauvres et ségrégués dont les évolutions au cours de ces trente dernières années ont singulièrement contribué à rétrécir le champ des opportunités pour les migrants et leurs enfants.

Chômage et ségrégation.

Dans un premier temps, l'auteur présente les évolutions économiques, idéologiques et morales qui ont accompagné, et souvent façonné, les tensions entre les groupes socio-économiques, entre les natifs et les immigrés au cours des trois dernières décennies. Si la période d'après-guerre avait signifié une extension des libertés individuelles, les chocs pétroliers des années 1970 amorcent un virage pour les sociétés occidentales avec l'émergence d'un chômage de masse et le reflux de la confiance dans l'avenir. Les trajectoires deviennent moins prévisibles et le sentiment d'insécurité personnelle provoque, dans ce que l'auteur nomme un mouvement de *backlash*, une involution morale et idéologique. En Europe, celle-ci s'est traduite par un mouvement de fermeture des frontières, un rejet des migrants du Sud et un durcissement du contrôle exercé à leur endroit. Hugues Lagrange dessine ainsi le paysage idéologique, économique et moral dans lequel se déploient la méfiance ainsi que les tensions entre autochtones et populations issues des différentes migrations.

Ces évolutions macro-sociologiques trouvent leur pendant dans les dynamiques socio-spatiales que l'on observe depuis une trentaine d'années dans les Zus franciliennes (Zones Urbaines Sensibles). Dans les chapitres 2 et 3, l'auteur compare les évolutions d'un échantillon de quartiers sensibles à celles des autres quartiers d'Ile-de-France. En raison, notamment, de la disparition des emplois industriels, la part des actifs occupés diminue de 13 points entre 1990 et 1999 dans les Zus, cette diminution étant de 3 points dans les quartiers ordinaires. Alors que le taux d'activité des femmes augmente au cours des années 1990, « ce qui se défait, c'est le lien des hommes jeunes ou dans la maturité au travail » (p. 107), notamment de ceux issus des migrations. Le chômage se territorialise et s'ethnicise avec pour effet un décrochage de ces espaces urbains par rapport aux autres territoires.

S'appuyant sur une étude des IRIS (Ilôts Regroupés pour des Indicateurs Statistiques, INSEE), Hugues Lagrange éclaire les mécanismes par lesquels la ségrégation socio-économique se double d'une concentration spatiale des familles issues de l'immigration sub-saharienne. Celles-ci se sont installées, dans les années 1980 et 1990, dans des quartiers dépourvus d'élite locale, les cadres les ayant désertés au cours de la décennie précédente. Les ménages autochtones, qui étaient encore majoritaires, ont diminué significativement à partir de la seconde moitié des années 1980. Plusieurs IRIS de Mantes la Jolie comprennent, en 2007, entre 60 et 82 % de populations originaires du Maghreb et d'Afrique noire. « L'isolement social des familles africaines » ne résulte pas d'une volonté d'entre-soi mais bien plutôt de dynamiques socio-spatiales par lesquelles les habitants mettent à distance les autres résidents (p. 120).

L'ouvrage est ainsi une contribution intéressante aux études émergentes sur la ségrégation ethnique en France. Il prolonge les travaux récents de Georges Felouzis (Felouzis, Liot et Perroton 2005), Mirna Safi (2009), Edmond Préteceille (2009) ou Jean-Louis Pan Ké Shon (2009) qui montrent

que la sédentarisation des immigrés ne s'accompagne pas nécessairement d'une diffusion dans la ville, contrairement à ce qu'affirme le cycle des relations raciales élaboré par Park (1926), mais aussi que les groupes connaissent des évolutions diversifiées en matière d'intégration à la ville. Ces résultats avaient auparavant été mis en lumière par les sociologues britanniques concernant les villes de Londres, Manchester ou Birmingham (Peach 1996, Hamnett 2004, Buck et alii 2002).

Une territorialisation de l'échec scolaire et de la délinquance.

Les chapitres 4 et 5 explorent les corrélations entre les caractéristiques de certaines zones urbaines, les résultats scolaires et la propension à la délinquance. En s'appuyant sur une étude de 4500 adolescents répartis sur 150 micro-quartiers, Lagrange met en évidence une spatialisation de l'échec scolaire et des conduites déviantes. Les IRIS où les taux de réussite aux épreuves d'entrée en 6^e et au brevet sont les plus faibles sont aussi ceux où l'on retrouve la plus forte propension à la délinquance chez les adolescents ainsi qu'une nette sous-représentation des cadres. De plus, les quartiers dans lesquels on observe la plus grande proportion d'adolescents impliqués dans des délits sont aussi ceux qui abritent un nombre significatif de familles d'Afrique sub-saharienne. Les surfaces d'émergence de la délinquance et de l'échec scolaire recouvrent donc les IRIS où l'on observe des formes de ségrégation sociale et ethnique, ce qui suggère un ancrage territorial des difficultés de socialisation (p. 132).

L'ouvrage s'inscrit ainsi dans les études sur les effets quartier qui explorent les modalités par lesquelles les contextes résidentiels façonnent les conditions de vie, la socialisation et les opportunités auxquelles les individus ont accès ou non (Atkinson, Kintrea 2001 ; Speak, Graham 2000). En effet, la ségrégation sociale, qui se double d'une ségrégation ethnique, contribue à ce que les adolescents grandissent dans un environnement où l'émulation sociale et les *role models* ont disparu.

Néanmoins, ces formes de ségrégation n'épuisent pas la compréhension des difficultés scolaires et des inconduites des adolescents. Selon Hugues Lagrange, il faut aussi analyser les configurations familiales, le milieu professionnel des parents et l'origine culturelle des familles. L'auteur explore la relation entre la propension à la délinquance et la monoparentalité. Elle est forte en ce qui concerne les familles natives, originaires d'Europe du Sud ou du Maghreb mais ténue pour les populations venant de l'Afrique sahélienne. Dans un second temps, la corrélation entre la situation professionnelle des parents, les déviances et performances scolaires des jeunes est examinée. Plus que la différence de statuts sociaux, qui reste limitée dans les Zus, c'est l'opposition entre actifs et inactifs qui creuse les écarts entre les jeunes.

Enfin, le poids de l'origine culturelle se dégage de l'analyse : les adolescents d'origine sahélienne sont trois à quatre fois plus impliqués comme auteurs des délits que les adolescents natifs, les écarts persistant à milieu social égal, passant du simple au triple. Ce résultat amène Hugues Lagrange à isoler l'origine culturelle comme une variable essentielle des contre-performances scolaires et des inconduites adolescentes.

Sous-cultures et retraditionnalisation des mœurs.

Les chapitres 6 et 7 se concentrent sur la morphologie des familles africaines. Récusant l'idée

d'une homogénéité de celles-ci, Hugues Lagrange distingue les populations venant du Golfe de Guinée, Bénin, Togo, Ghana, de celles en provenance des pays du Sahel — Sénégal, Mauritanie et Mali. À l'intérieur de ces dernières, on observe un fort contrôle des femmes nourri par un écart d'âge important entre les époux, un taux de fécondité élevé et des pratiques polygames. Dans le contexte de la migration, les caractéristiques de ces familles s'affirment plutôt qu'elles ne s'effacent. Selon l'auteur, les pères ont tenté de répondre au mépris qu'ils éprouvent dans le contexte de la migration en reportant leurs frustrations sur leurs femmes. La radicalisation de l'infériorisation des femmes tend à disqualifier les mères en tant qu'éducatrices, divise le camp parental et « met les fils au-dessus des mères » (p. 190). La concentration spatiale de ces populations contribue à ce que l'héritage culturel et les normes éducatives restent très prégnants dans le contexte de la migration (p. 170).

La ségrégation, qui se combine au poids prégnant des coutumes et de leur déstabilisation dans le contexte de la migration, contribue aussi à façonner les sociabilités des secondes générations qui vivent dans quartiers les plus paupérisés. Hugues Lagrange a reconstitué les cercles de copains d'adolescents de Mantes la Jolie, peu performants sur le plan scolaire. Si la restriction de la liberté des filles est patente, celle-ci contribue aussi à limiter les contacts des garçons avec leurs camarades de sexe féminin. Les groupes de pairs hors Zus sont plus mixtes que ceux que l'on observe dans les quartiers sensibles. De plus, l'ancienneté des réseaux varie selon le quartier de résidence : les cercles de sociabilités des jeunes qui habitent dans les Zus sont plus anciens que ceux des adolescents vivant dans les quartiers ordinaires. Dans les cités, les sociabilités sont donc moins individualisées, plus cohésives et témoignent d'une « rétraditionnalisation des mœurs » (p. 202) qui, affirme Hugues Lagrange, freine les parcours d'individualisation.

La ségrégation des sexes et le poids des liens sélectifs signifient-ils que les migrants et leurs enfants reproduisent les pratiques culturelles issues des pays d'origine ? En aucun cas, répond Hugues Lagrange dans le chapitre 8. Ces modes de vie sont des traits caractéristiques d'une sous-culture qu'il définit comme des processus adaptatifs transitoires qui résultent de la confrontation de ressources héritées du pays d'origine avec le système d'opportunités présent dans la société d'immigration. Peut-on assimiler les sous-cultures que l'on retrouve dans les grandes Zus à « la culture de la pauvreté » telle que l'a définie l'anthropologue Oscar Lewis (1965), c'est-à-dire comme un ensemble de normes et d'attitudes qui à l'origine étaient formées en réaction à des circonstances extérieures défavorables et qui, finalement, perpétue de génération en génération l'état de pauvreté quelle que soit l'évolution des circonstances ? Pour Hugues Lagrange, les sous-cultures que l'on retrouve dans les populations originaires du Sahel se distinguent de la culture de la pauvreté telle qu'Oscar Lewis a pu l'observer en Amérique du Nord : l'un des traits de celle-ci est une morphologie familiale matrifocale où la mère assume seule l'éducation des enfants tandis que les familles africaines se caractérisent par des pères et époux symboliquement omniprésents. Par ailleurs, dans la culture de la pauvreté, les revenus de transfert constituent l'essentiel des moyens de subsistance des familles, avec les activités illicites mais ce n'est pas le cas de la majorité des résidents des Zus françaises.

Des politiques d'inclusion.

La dernière partie du livre (chapitres 9 à 12) est consacrée aux politiques publiques destinées aux immigrés et à leurs enfants en France. Hugues Lagrange y souligne combien le diagnostic de la crise de l'autorité et de la transmission dans les sociétés développées a influencé les politiques urbaines : dans les années 1980 et 1990, les difficultés des quartiers ont été associées à

l’affaiblissement du lien social dans une société perçue comme de plus en plus individualiste et il s’agissait alors de rétablir la confiance entre les habitants et les institutions. Hugues Lagrange affirme que ce diagnostic était erroné : « les cités n’ont pas été gagnées par l’individualisme moderne, mais bien au contraire par des entraves à la liberté » (p. 254). Une autre grille de lecture des quartiers d’habitat social s’est développée à la suite des travaux de Robert Castel (1995) selon lesquels l’effritement de la société salariale aurait pour corollaire l’écroulement de la famille. Selon Lagrange, la théorie de la désaffiliation, reprise dans de nombreux cercles de gauche, n’est pas adaptée à des fractions significatives des populations des quartiers pauvres où altérations familiales et précarité de l’emploi ne sont pas liées.

Hugues Lagrange propose ensuite plusieurs pistes de réflexion stimulantes pour les politiques publiques qui, d’après lui, devraient s’efforcer d’encourager l’autonomie des habitants des quartiers pauvres et ségrégés. Un premier levier pourrait soutenir l’activité professionnelle féminine qui a des effets positifs sur l’investissement scolaire des enfants. Une politique d’*empowerment* des femmes des quartiers pauvres permettrait à celles-ci d’avoir voix au chapitre dans la famille élargie et de remettre en question le pouvoir patriarcal. Par ailleurs, l’ouvrage invite à une réévaluation des processus d’intégration des immigrés et de leurs enfants dans des sociétés postnationales hétérogènes, travaillées, de l’intérieur, par « des sous-cultures qui, dotées d’une certaine autonomie, se forment et se maintiennent ». En d’autres mots, comment favoriser l’inclusion tout en ne réclamant pas de celle-ci qu’elle vise une similitude des valeurs et des comportements ? Si la lutte contre les discriminations ethniques est un volet essentiel de l’inclusion, Hugues Lagrange souligne que celle-ci réclame aussi une politique de reconnaissance des minorités, ce qui signifie, dans le cas français, « représenter la diversité et d’abord se représenter notre société dans sa diversité » (p. 317). L’auteur propose d’admettre que « les démocraties postnationales sont des collectifs à responsabilité limitée qui sont d’accord sur les principes déontologiques et mettent en débat les orientations morales sans rechercher une quelconque uniformité » (p. 317). Lagrange rejoint ainsi le modèle communautarien (Taylor 1994) qui prône une reconnaissance des identités collectives minoritaires, à la condition qu’elles soient compatibles avec les principes juridiques et constitutionnels de la société au sein de laquelle elles s’inscrivent.

Se saisir de la question culturelle.

Le mérite de ce livre est de réintroduire la culture dans l’analyse des modalités d’incorporation à la société des migrants et de leurs enfants, là où de nombreuses recherches mettent exclusivement l’accent sur la question sociale. Certes, prendre en compte les cultures ouvre un champ de questionnement très sensible et on se souvient de la mise en garde de Philippe Bourgois, qui s’appuyait alors sur le travail de Laura Nader : « n’étudiez pas les pauvres et les sans-pouvoir. Tout ce que vous direz sur eux pourra être retenu contre eux » (Bourgois 2003, p. 18 ; Nader 1972). On comprend donc aisément que les approches qui mettent l’accent sur les inégalités sociales soient préférées à des interprétations, plus iconoclastes, prenant en compte la dimension culturelle des modes de vie et des comportements.

Pourtant, les recherches qui se concentrent uniquement sur les inégalités socio-économiques ne permettent pas de comprendre les raisons pour lesquelles les groupes issus des différentes migrations, qui partagent une origine sociale et des conditions de vie modestes, connaissent des parcours différenciés dans la société d’accueil. Pourquoi observe-t-on des performances scolaires diverses ? Pourquoi certains groupes conservent-ils des liens intra-communautaires plus forts que

d'autres ? Entre les interprétations culturalistes qui réifient la culture et les explications qui lui nient tout pouvoir explicatif, se dessine une troisième voie définissant la culture comme un rapport social.

De ce point de vue, l'exercice auquel s'est livré Hugues Lagrange est plutôt réussi. Il montre comment les valeurs, les modes de vie, la dynamique des formes familiales et les conceptions des rapports entre les sexes sont transformées dans la migration, produisant des sous-cultures inédites. L'ouvrage porte ainsi un regard nouveau et vivifiant sur les différences de trajectoire des groupes issus des différentes migrations. Dans le même temps, les dynamiques qui travaillent les sociétés d'accueil et, par là même, les modalités d'adaptation des migrants ne sont pas négligées. Les relations entre les différents groupes ethniques dans la ville sont bel et bien tributaires d'évolutions plus larges, relatives à la crise économique des années 1970 et à ses conséquences de longue portée — le reflux de la confiance de l'avenir, une inflexion autoritaire de l'opinion et une demande croissante de sécurité.

Le livre souffre cependant de quelques faiblesses et, en premier lieu, d'un appareillage théorique quelque peu sommaire. Pour Hugues Lagrange, on l'a vu, les sous-cultures sont des processus adaptatifs qui résultent de la confrontation de ressources héritées du pays d'origine avec le système d'opportunités dans la société d'immigration. Cependant, les modalités par lesquelles ces sous-cultures façonnent les comportements dans le quartier, à l'école ou dans la famille demeurent, au fil de la lecture, incertaines. On a ici affaire à une sorte de boîte noire, préjudiciable à l'efficacité de l'argumentation. Plusieurs concepts auraient pu être utilisés par l'auteur. Le premier est celui de *frame*, soit les cadres cognitifs par lesquels les individus se perçoivent eux-mêmes et se représentent leur environnement. Le concept de *frame* implique un lien souple entre culture et attitude : le cadre ne cause pas le comportement, il le rend possible ou probable (Lamont, Harding, Small 2010). Le second concept est celui de répertoire qui désigne un ensemble de stratégies et d'actions que les individus ont à l'esprit et qu'ils sont largement susceptibles de mobiliser dans leur vie quotidienne. Enfin, les frontières symboliques sont les distinctions que nous faisons entre les personnes, groupes et pratiques, classifications qui sont ensuite hiérarchisées. Nina Eliasoph et Paul Lichtenman ont montré que les frontières symboliques étaient mobilisées dans certains contextes et pas dans d'autres, ou reformulées selon les espaces sociaux (2003, pp. 778-779). On pense aussi aux stratégies de survie ou aux différences culturelles secondaires développées par John Ogbu (1990, pp. 47-50). La mobilisation de ces concepts aurait permis à Hugues Lagrange d'éviter l'écueil de la relation mécanique et unilatérale entre sous-culture et attitude, qui est une limite importante des schèmes explicatifs développés par l'auteur. Ces concepts lui auraient aussi offert la possibilité de mettre en relief l'*agency* des migrants et de défaire l'idée que les sous-cultures dictent les attitudes.

Par ailleurs, l'ouvrage reste timide sur les processus par lesquels l'ethnicité peut, dans certains cas et, sous certaines conditions, se muer en une ressource pour l'accès à l'emploi ou au cours de la scolarité. Certes, Lagrange avance sur ce terrain en ce qui concerne les populations « asiatiques » (p. 159) : « [...], on est amené à faire l'hypothèse d'une orientation scolaire culturellement favorisée chez les asiatiques. La morale confucéenne, les attitudes créées par une culture où, bien avant l'Europe, la fonction publique a été recrutée par concours [...] ont contribué à structurer ces mentalités ». Néanmoins, ces notations n'éclaireront pas nécessairement les mécanismes qui transforment les cadres culturels dans la migration en un atout pour la scolarité. Les travaux de Min Zhou sur les minorités chinoise et coréenne aux États-Unis montrent que la réussite scolaire des enfants de migrants trouve avant tout ses origines dans le développement exacerbé d'institutions extra-scolaires, largement favorisé par la ségrégation ethnique (2006). Par ailleurs,

les attentes de la société américaine vis-à-vis des populations asiatiques — elles sont considérées comme des « minorités modèles » (p. 17) — façonnent aussi l'orientation des familles migrantes vers la réussite à l'école. Zhou rappelle ainsi que la possible transformation de l'héritage culturel en une ressource est étroitement dépendante des diverses modalités d'intégration des groupes migrants (« ethnic-specific structural conditions », p. 24) mais aussi des contextes nationaux/locaux. On peut ainsi regretter que *Le Déni des cultures* n'accorde pas une place plus significative à la discussion de ces travaux (pour le cas anglais voir Modood 2004) et à ce que le cas français peut nous apprendre en la matière. Toutefois, en dépit de ces limites, il s'agit d'un livre important qui propose des pistes de recherche tout à fait stimulantes et utiles pour un renouvellement des approches des migrants en France.

Hugues Lagrange, *Le déni des cultures*, Paris, Seuil, 2010.

Bibliographie

Jean-Loup Amselle, *L'occident décroché. Enquête sur les post-colonialismes*, Paris, Stock, 2008.

Ronald Atkinson et Keith Kintrea, « Disentangling area effects: evidence from deprived and non-deprived neighbourhoods » in *Urban Studies*, vol. 38, n°12, 2001, pp. 2277-2298.

Stéphane Beaud et Michel Pialoux, *Violences Urbaines, Violence sociale, Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris, Fayard, 2004.

Philippe Bourgois, *In search of respect. Selling crack in El Barrio*, New-York, Cambridge University Press, [1996], 2003.

Nick Buck et Ian Gordon, « Does spatial concentration of disadvantage contribute to social exclusion' » in Martin Boddy et Michael Parkinson (dirs), *City matters: competitiveness, cohesion and urban governance*, Bristol, Policy Press, 2004, pp. 237-253.

Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.

Nina Eliasoph et Paul Lichtenman, « Culture in interaction » in *American Journal of Sociology*, vol. 108, n°4, 2004, pp. 735-794.

Georges Felouzis, Françoise Liot et Joëlle Perroton, *L'apartheid scolaire : enquête sur la ségrégation ethnique dans les collèges*, Paris, Seuil, 2005.

Chris Hamnett, *Unequal city, London in the global arena*, London, Routledge, 2003.

David Harding, Michèle Lamont et Mario Luis Small (dirs), « Reconsidering Culture and Poverty » in *The Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 629, n°6, 2010, pp. 6-27.

Yongsook Lee, « Koreans in Japan and in the United states », in John Ogbu (dir), *Minority and schooling: A comparative study of immigrant and involuntary minorities*, New York, Garland, 1991, pp. 139-165.

Olivier Masclet, *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*, Paris, Dispute, 2003.

Tariq Modood, « Capitals, ethnic identity and educational qualifications », *Cultural Trends*, vol. 13, n°50, 2004, pp. 87-104.

Laura Nader, « Up the anthropologist—Perspectives gained from studying up » in Dell Hymes (dir), *Reinventing anthropology*, New York, Pantheon Books, 1972, pp. 284-311.

John Ogbu, « Minority education in comparative perspective », *Journal of Negro education*, vol. 59, n°1, 1990, pp. 45-57.

John Ogbu et Herbert Simons, « Voluntary and Involuntary minorities: a cultural-ecological theory of school performance with some implications for education », *Anthropology and education quarterly*, vol. 29, n°2, 1998, pp. 155-188.

Wim Ostendorf, Sako Musterd et Sjoerd de Vos, « Social mix and neighbourhood effect: policy ambitions and empirical evidence » in *Housing Studies*, vol. 16, n°3, 2001, pp. 371-80.

Jean-Louis Pan Khé Shon, « Ségrégation ethnique et ségrégation sociale en quartiers sensibles. L'apport des mobilités résidentielles » in *Revue Française de Sociologie*, vol. 50, n°3, 2009, pp. 451-487.

Robert Park, « Our racial frontiers on the Pacific », in Robert Park, *Race and Culture*, Glencore, Free Press, [1926] 1950, pp. 138-151.

Ceri Peach, « Does Britain have ghettos' », *Transactions of the Institute of British geographers*, vol. 21, n°1, 1996, pp. 216-235.

Edmond Préteceille, « La ségrégation ethno-raciale a-t-elle augmenté dans la capitale' » in *Revue Française de Sociologie*, vol. 50, n°3, 2009, pp. 489-519.

Baujke Prins, « How to face reality. Genres of discourses within Dutch Minorities research », in Dietrich Thränhardt and Michael Bommes (dirs) *National paradigms of migration research*, Göttingen, V&R unipress GmbH, 2010, pp. 81-108.

Mirna Safi, « La dimension spatiale de l'intégration des populations immigrées » in *Revue Française de Sociologie*, vol. 50, n°3, 2009, pp. 521-552.

Thomas Sowell, *Ethnic America : a history*, New York, Basic Books, 1981.

Suzanne Speak et Steve Graham, *Service not included: social implications of private sector restructuring in marginalised neighbourhoods*, Bristol, Policy Press, 2000.

Min Zhou et Susan Kim, « Community Forces, Social Capital, and Educational Achievement: The Case of Supplementary Education in the Chinese and Korean Immigrant Communities », *Harvard Educational review*, vol. 76, n°1, 2006, pp. 1-29.

Article mis en ligne le lundi 28 novembre 2011 à 00:00 –

Pour faire référence à cet article :

Nathalie Kakpo, » Regards sur la ville multiethnique. », *EspacesTemps.net*, Publications, 28.11.2011
<https://www.espacestems.net/articles/regards-sur-la-ville-multiethnique/>

© EspacesTemps.net. All rights reserved. Reproduction without the journal's consent prohibited.
Quotation of excerpts authorized within the limits of the law.

